

Réf: Dossier 308353

Avis de constitution

SOCIETE « AKODANE »

Siège ABIDJAN abobo Plateau Dokui, Lot 28, Ilot 352

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Déc 2023 reçus par Me ASSIE JOACHIM GNABELY, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 09 Jan 2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKODANE »

Objet : La promotion immobilière; La gestion et l'administration de tous biens immeubles; Le morcellement de grandes parcelles de terrain en lots; Tous travaux d'aménagements, de terrassements et de voiries; La prise de participation dans toutes sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe; Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN abobo Plateau Dokui, Lot 28, Ilot 352

Dirigeant(s) Mme KONE MAÏMOUNA EPOUSE LOUKOU (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00069 du 07/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27230/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

